Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, (Grand'Place)

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	6,00

TEMPERATURE.

LILLE, le 5 juillet.

Minimum, nuit, abrité	11°8
Minimum, nuit, découvert	10°7
Surface du sol, 8 h. du matin	16°4
A 1 mètre de profondeur	13°2
De l'air à l'ombre	1°0
Maximum, jour à l'ombre	23°3
Maximum, jour, au soleil	25°2
Etat hygrométrique (8 h. m.	0,80

Etat du ciel. Très nuageux.
Direction du vent : N.

BAROMÈTRE. — Le 4 juillet (2 h. du matin) la pression est de 771 m/m le 6 juillet (2 heures du matin la pression est de :

Temps probable. — En France, un temps nuageux et moyennement chaud est probable.

CHAMBRE des DÉPUTÉS

Suite de la séance du lundi 5 juillet

LE TARIF DES DOUANES

M. CRUPPI dit que la Commission et lui n'ont pas été toujours et ne sont pas encore complètement d'accord sur tous les articles du projet.

Sur 172 articles, la Commission a décidé de suivre entièrement l'avis du gouvernement ; sur 62 autres articles, la Commission a accepté de poursuivre ses propositions primitives ,sur le reste, il y a mésentente entre le ministre et la Commission.

Cette mésentente est complète notamment au sujet de nos relations avec la Suisse. Au lendemain d'un accord nouveau avec ce pays, dit le ministre,le gouvernement ne saurait accepter un relèvement de tarifs dont les effets seraient une nouvelle rupture avec la Suisse. L'Expérience de la rupture de 1895-97, qui nous a coûté si cher, doit servir de leçon. Sur ce point, le gouvernement engagera toute sa responsabilité (Aplaudissements sur de nombreux bancs).

M. GODARD. — La convention de 1906 entre la France et la Suisse, en faveur de laquelle vous plaidez, a lésé les intérêts de l'industrie lyonnaise de la soie.

M. CRUPPI. — Mais quelle convention n'a pas toujours lésé quelques intérêts ? ce qui importe c'est que l'intérêt général en toutes circonstances prime les intérêts particuliers. (Nouveaux applaudissements). Autre désaccord poursuit le ministre, sur la fonte. La Commission propose une surélévation tarifaire dont le gouvernement ne veut pas. D'abord parce que la fonte est une matière première, au surplus, parce que nos ventes de fonte devenant chaque jour plus importantes que nos achats le droit nouveau n'a pas de raison.

Désaccord encore sur les aciers et les fers dont la surtaxe aurait pour effet de paralyser de nombreuses industries.

Autre désaccord sur les graines oléagineuses, sur les fils de lin pour lesquels le gouvernement demande le maintien des droits actuels.

Là encore le gouvernement engagera sa responsabilité (Applaudissements à l'extrême-gauche).

Le ministre conclut en formulant l'espoir d'ententes commerciales toujours plus nombreuses entre les nations.Elles sont le meilleur palliatif aux désastreux effets des bouleversements douaniers. M. Cruppi espère que la Chambre persistera dans la tradition du régime de 92 et repoussera toute exagération (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs).

M. KLOTZ, président de la Commission, monte à la tribune. On crie à demain !

Mais le président de la Commission insiste pour présenter aujourd'hui même ses explications.

Il importe, dit M. Klotz, de répondre aux craintes des représailles, justifiées en apparence, de quelques-uns de nos collègues.

La Chambre est saisie de plusieurs motions ; celles de MM CHAUMET, VAILLANT et LASIES tendant à surseoir aux passages aux articles.

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

M. BRISSON. — Je reçois à l'instant une nouvelle motion de M. Jaurès invitant le gouvernement à réunir une conférence internationale à l'effet d'y réglementer le régime douanier des puissances réunies.

M. KLOTZ combat les différentes motions. On a crié très fort contre la surtaxe douanière qui résulterait du projet et cependant le régime global en serait de 14 millions; or le régime de 1891 fit peser 115 millions.

De tous les bancs de la Chambre on crie : A demain.

LE RENVOI A AUJOURD'HUI

Après une épreuve douteuse à mains levées, la Chambre décide par assis et levés le renvoi de la discussion à aujourd'hui.

L'ORDRE DU JOUR

Le privilège du pavillon

M. CUTOLLI demande la mise à l'ordre du jour de jeudi matin de la suite de la discussion sur le privilège du pavillon.

M. KLOTZ. — Ab non par exemple.

M. CUTOLLI. — Il ne s'agit pas ici d'un intérêt particulier, mais d'un intérêt général. (Vacarme, chahut).

M. KLOTZ. — Je m'oppose à cette proposition.

M. ETIENNE. — J'appuie la demande de M. Cutolli.

M. THIERRY. — J'ai le devoir de dire que tous les commerçants du littoral demandent qu'il soit enfin statué sur cette question.

M. CRUPPI se prononce pour la reprise du débat puisque l'arbitre a rendu son avis.

M. KLOTZ fait un effort pour engager la Chambre à maintenir son ordre du jour.

Par 368 voix contre 186 l'ordre du jour est maintenu.

SÉANCE SAMEDI MATIN

M. ETIENNE demande alors une séance samedi matin.

Il est ainsi décidé à mains levées.

M. Ch. BENOIST. — Et dimanche matin ce sera la réforme électorale ! (Rires).

La séance est levée à 7 h. 05; séance ce matin 9 heures.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Clair-obscur

Si les braves ouvriers comprennent quelque chose à l'incohérence qui bouillonne dans les cerveaux des maîtres de la doctrine socialiste, avouons qu'ils sont *forts, très forts, mais ils n'en doivent pas* être plus heureux pour cela.

Depuis quelques semaines, les Delory, Ghesquière, Vérecque s'évertuent à parler religion. Un socialiste peut-il être en même temps fidèle à la pratique religieuse ? Peut-il croire en Dieu ?

Cela ne nous regarde pas, répondent-ils. La religion est affaire privée, particulière à chacun.

« Nous ne devons connaître que la lutte des classes, disent-ils. L'ennemi, le véritable ennemi, ce n'est pas le curé, le rabbin ou tout autre représentant d'une religion quelconque : c'est le patronat... qu'il faut frapper. »

Et ils ajoutent : « Assez longtemps les bourgeois radicaux ont fait manger du curé à la classe ouvrière, sans apporter aucune modification à son exploitation par le patronat. Que désormais la classe ouvrière fasse la guerre au capitalisme, la seule guerre qui lui soit vraiment utile et profitable, au bout de laquelle elle trouvera son affranchissement. »

C'est clair, mais voici qui va faire de ce clair du clair-obscur.

Comment expliquer alors la guerre constante, acharnée, sans merci des socialistes à tout ce qui touche à la religion ?

Le peuple ne s'y trompe pas.

« Moi, je ne fais pas ma première communion, disait une petite fille ; mon papa est socialiste. »

Ce raisonnement simpliste n'était pas entré tout seul dans la tête de la pauvre gamine.

Chaque jour, nos prêtres s'entendent dire : « Un tel est malade, mais comment l'aborder pour les sacrements, il est socialiste, ou tous ceux qui l'entourent sont socialistes. »

Si la guerre au curé n'était pas partie essentielle du programme socialiste, comment expliquer cette mentalité universellement répandue dans le peuple ?

Les sociétés de libre-pensée, les organisateurs de funérailles sans prêtre ont pour présidents, meneurs, chevilles ouvrières, des socialistes.

Dans le « Travailleur », journal du parti, sont accueillies avec faveur toutes les communications anticléricales élucubrées dans les cerveaux ardents que compte la Sociale dans l'arrondissement de Lille.

Ce qui n'empêche pas la *même feuille* de publier un article intitulé en grosses lettres : « Contre l'anticléricalisme ».

On y lit que les socialistes ont réclamé la neutralité des syndicats pour moins effarouocher les travailleurs encore attachés à la religion ; mais il y est dit aussi qu'un syndicat n'est socialiste que lorsque ses adhérents ont renié ouvertement toute idée religieuse.

Nous sommes donc bien obligés de conclure que le clair-obscur se résout en une clarté évidente : à savoir que le socialisme est au moins aussi anticlérical qu'antipatronal. Toutes les dissertations plus ou moins subtiles et filandreuses d'un Delory ou d'un Vérecque ne sauraient arriver à maintenir l'équivoque.

Mais ces citoyens sont gens habiles et, « pour ne pas empêcher le poisson d'entrer dans la nasse », pour « l'inviter avec toute l'amabilité possible à entrer dans le filet et à s'y considérer comme chez lui », ils déclarent qu'il faut « jeter l'anticléricalisme et la franc-maçonnerie par-dessus bord », que « le parti socialiste redevient, ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, un parti de classe, un parti ouvrier. »

Et une fois ce tour joué, car c'est un véritable tour, il est bien entendu que le parti ouvrier est un parti sans religion, pour lequel Dieu, la vie future, l'âme immortelle sont des élucubrations de cerveaux affaiblis.

Mais l'anticléricalisme et la franc-maçonnerie sont tout à fait du même avis, et nos intellectuels de la Sociale restent, ce qu'ils ont toujours été, les propagandistes les plus efficaces des doctrines des Loges parmi les travailleurs et les plus solides soutiens des basses œuvres des bourgeois francs-maçons.

Les lois anticléricales n'ont pas eu de plus fervents partisans que les meneurs socialistes, et le Grand-Orient sait bien que la C. G. T. se chargerait au besoin de les défendre, même par l'émeute.

En tout cela il y a encore plus de fumisterie que de clair-obscur.

V. H.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **ROUBAIX**, de **M. Georges Fernaux**, décédé, à l'âge de 49 ans, en son domicile, rue Daubenton, 17.

Le défunt était un des fondateurs et principaux administrateurs du Syndicat des Employés, vice-président de la Société de secours mutuels « La Prévoyance Familiale », annexée au Syndicat, administrateur de diverses sociétés coopératives. Depuis 23 ans il était comptable et fondé de pouvoirs de la maison Jourdain-Defontaine fils, de Tourcoing.

Hier, à huit heures et demie ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, à **ARMENTIÈRES**, les funérailles de **M. Auguste Liagre**, directeur de la filature Hurtrel et Cie.

Une importante délégation du Cercle Saint-Joseph, dont le défunt faisait partie s'était jointe aux nombreux amis qui assistaient aux funérailles. M. l'abbé Sénéchal, aumônier des œuvres ouvrières, suivait le deuil, ainsi que M. l'abbé D'hondt, curé de Niappe et ancien directeur du Cercle Saint-Joseph.

Au cimetière, M. Paul Vanden Bogaerde, président du cercle, a pris la parole en ces termes :

Je ne puis quitter cette tombe, trop prématurément ouverte, sans adresser un dernier adieu à l'homme de bien, à l'employé modèle, au bon et dévoué sociétaire de Saint-Joseph, que fut M. Auguste Liagre, et c'est au nom des membres du Cercle Catholique de St-Joseph d'Armentières, que je lui adresse l'hommage ému de nos regrets, de notre estime, et de notre reconnaissance.

Entré à la fin de ses études, en 1886, chez M. Hurtrel-Béghin, manufacturier à Armentières, M. Auguste Liagre y acquit rapidement, sous la haute et intelligente direction de son père, les connaissances et les aptitudes nécessaires qui lui valurent sa succession, et ensuite la direction de la filature de MM. Hurtrel et Cie, fonctions qu'il remplit avec zèle et dévouement, et qu'il conserva jusqu'au moment où, ses forces brisées, il se vit, malgré son courage et sa grande énergie, obligé de renoncer à son travail.

Atteint depuis longtemps déjà d'une maladie cruelle, contre laquelle vinrent se briser les efforts de la science ,et l'admirable dévouement des siens, notre cher Auguste succombe, laissant à ses enfants l'exemple d'une existence hélas trop courte, mais déjà bien remplie.

Chrétien convaincu, il remplit ses devoirs sans forfanterie, comme sans faiblesse ; et fidèle aux principes de toute sa vie, il s'est éteint dans les plus vifs sentiments de foi et de piété.

Puisse ce faible hommage rendu à sa mémoire, apporter quelques adoucissements à la douleur de sa famille. Que sa digne épouse, que ses enfants éplorés, veuillent bien recevoir ici l'expression de notre douloureuse sympathie et de nos respectueuses doléances.

Adieu cher et fidèle sociétaire de Saint-Joseph, que le Dieu de paix et de miséricorde, vous réserve la place qu'il a promise à ceux qui comme vous l'ont fidèlement aimé et servi. Adieu !

Lundi 5 juillet ont eu lieu, à **GODEWAERSVELDE**, les funérailles de **M. Henri Tillie**, maire de cette commune depuis 1896.

Les funérailles ont pris les proportions d'un deuil public. A voir la tristesse générale, les drapeaux en berne, la foule qui suivait le cercueil ou faisait la haie, on croyait que la mort avait passé dans toutes les maisons et l'on constatait que le défunt avait gagné l'affection de ses administrés.

La levée du corps a été faite par M. le Curé.

Dans le cortège figuraient les enfants des écoles, portant des fleurs ou des couronnes, les musiciens exécutant une marche funèbre.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Castier, adjoint ; M. F. Decanter, conseiller d'arrondissement, maire de Boëschèpe; M. Ch. Gilbrok, maire d'Eecke ; M. Parmentier, maire de Steenwoorde.

Une quarantaine d'ecclésiastiques suivaient la dépouille mortelle de M. H. Tillie. Ils avaient voulu donner une marque de sympathie à M. l'abbé Tillie, curé de Rubrouck, frère du défunt.

Nous avons remarqué M. l'abbé Reumeaux, doyen honoraire ; M. l'abbé Deram, doyen d'Hazebrouck ; M. l'abbé Hamaaux, doyen de Steenwoorde ; M. l'abbé Hidden, supérieur de l'Institution Saint-Jacques ; M. l'abbé Haan, vice-doyen ; M. l'abbé Bacon, aumônier des œuvres ; M. l'abbé Crémoy, économe du Petit-Séminaire ; les prêtres originaires de Godewaersvelde.

L'absoute a été chantée par M. l'abbé Deram, ancien curé de Godewaersvelde, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Rosendael.

Au cimetière, M. E. Deswertes, conseiller municipal, a prononcé le discours suivant :

Avant de quitter ce cimetière où reposera la dépouille mortelle de M. H. Tillie, je veux, au nom du Conseil municipal, adresser à sa mémoire un hommage mérité et à sa famille éplorée nos plus vives condoléances.

Henri Tillie est né le 14 décembre 1850, il remplaça son père au Conseil municipal le 8 août 1885, et depuis la confiance de ses concitoyens l'y avait constamment maintenu.

Il montra tant d'intelligence dans les affaires communales, qu'il fut élu maire le 17 mai 1896, il en exerça les fonctions pendant plus de 13 ans parfois dans des circonstances bien difficiles, mais toujours à la satisfaction de ses administrés.

Homme calme et pondéré, de sage réflexion et de volonté ferme, il fut l'administrateur intègre, bon envers tous, toujours prêt à rendre service.

Il montra toutes ses qualités, après l'incendie de notre église. Il ne négligea aucune démarche, ne se laissa rebuter par aucune difficulté.

Si cette église, si belle qu'elle nous fait presque oublier celle qui a disparu, proclame le dévouement et le zèle intelligent de M. l'abbé Deram, elle retiendra aussi le nom de Henri Tillie.

Il espérait sans doute y venir prier encore pendant longtemps, Dieu en a décidé autrement et, jeudi matin, on apprenait avec stupeur et sa maladie et sa mort.

Après quelques heures de cruelles souffrances il s'en allait vers un monde meilleur.

Je ne veux pas raviver la douleur de son épouse éplorée et de ses enfants ; ils savent quel père et quel époux ils perdent.

Je veux simplement, en mon nom et au nom du Conseil municipal leur dire nos regrets et la part très vive que nous prenons à leur deuil.

Celui que nous pleurons, nous en avons la douce certitude, est allé Là-Haut recevoir la récompense de sa vie chrétienne et de ses dévoués services.

Adieu, cher ami, au revoir dans un monde meilleur.

M. E. Mortier a parlé ensuite en son nom personnel. Dans un langage élevé, il a fait ressortir l'exquise bonté de M. H. Tillie.

Les deux discours ont prouvé que M. le Maire de Godewaersvelde a été un de ces hommes dont le souvenir s'effacera difficilement.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Samedi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à **DUNKERQUE**, le mariage de **Mlle Madeleine Bataille** avec **M. Joseph Verhille**, président de la Jeunesse Catholique d'Aire-sur-la-Lys.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Charles Bataille, lieutenant au 43e d'infanterie, et M. Emmanuel Viérin, artiste peintre à Courtrai ; pour le marié, M. Paul Bous, propriétaire à Loon-Plage, et M. Le Comte, lieutenant-colonel, commandant le 5e territorial, leurs oncles.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint
Victor VAISSIER

Ordination du 11 juillet
A SAINT-SAULVE

Monseigneur le Coadjuteur conférera les ordres sacrés dimanche prochain en la chapelle du Séminaire de Saint-Saulve, à 29 ordinands pour la prêtrise, à 18 pour le diaconat et à 33 pour le sous-diaconat.

Voici les noms des futurs prêtres :

MM.
Etienne Gars, de Pitgam.
Joseph Lambert, de Wartaing.
Jules Basuyau, de Templeuve.
Léon Ledent, d'Auby.
Alfred Marissal, de Wattrelos.
Ignace Baert, de Buysscheure.
Maurice Catry, de Lomme.
Marcel Cnapelynck, de Flêtre.
René Debergh, de Hondschoote.
Antoine Deboffre, d'Annœullin.
Gaston Desmazières, de Roncq.
Victor Denuytter, de la Chapelle-d'Armentières.
Laurent Dumortier, de Tourcoing.
Emile Manfroy, de Marcilles.
Octave Sockeel, d'Oxelaere.
Fernand Soenen, de Roubaix.
Joseph Vergne, de Lille.
Louis Vernette, de Tourcoing.
Cyrille Beyaert, de Marquette.
Alphonse Bronsart, de Rombies.
Albert Halllynck, de St-Sylvestre-Cappel.
Remi Vantorre, de Broxeele.
Etienne Cattoir, de Bollezeele.
Paul Derycke, de Pradelles.
Rémy Houvenagel, de Merris.
Hubert Gaillard, de Marcoing.
Leduc, d'Auberchicourt.
Deburgrave, de Bailleul.
Paix, de Douai.

Après le Concours de Solesmes

Monseigneur le Coadjuteur a adressé à M. le colonel de Fontanges, président des Sociétés catholiques de gymnastique, la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire :

ARCHEVÊCHÉ
DE
CAMBRAI
†

Cambrai, le 3 juillet 1909

Mon Colonel et cher Président,

J'ai dit à nos vigoureux et vaillants gymnastes, dimanche dernier, toute ma satisfaction. Je tiens à vous en renouveler l'expression à vous leur Chef.

Tout a été parfait : la masse sur le champ de manœuvre, le défilé en 87 sociétés, les mouvements d'ensemble et les travaux particuliers.

J'ai vu là le résultat de l'excellente direction générale que vous imprimez avec le sympathique et si compétent M. Magniez, à nos jeunes troupes.

J'y ai vu aussi la preuve éclatante de la science remarquable de nos chers moniteurs et de la puissante action morale de nos dévoués curés et vicaires-aumôniers, âmes vérifiables de tous ces brillants bataillons.

A vous et à eux, merci ! Merci également à la ville de Solesmes et à son clergé qui ont si bien fait les choses !

Merci au nom de la France et au nom de l'Eglise pour qui tout cela prépare des serviteurs d'élite.

Et maintenant, mon Colonel et cher Président, au travail pour l'an prochain !

Agréez, je vous prie, mes plus despectueux et empressés hommages.

† FRANÇOIS,
Archevêque Coadjuteur de Cambrai.

ECHOS

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La commission départementale se réunira le mercredi 7 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi.

FINANCES

L' « Officiel » publie la liste des percepteurs admis au concours pour l'emploi de receveur particulier des finances ; nous relevons le nom de M. Henry, percepteur à Wattincourt.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE POUR LES VISITES DOUANIÈRES

Une conférence internationale, dont on parle en ce moment, sera certainement accueillie avec une vive satisfaction par tous les voyageurs, si la nouvelle de sa réunion se confirme comme prochaine.

Pendant les délibérations de la Conférence franco-suisse du Simplon, les délégués français auraient émis le vœu que le Conseil fédéral suisse se chargeât de réunir une conférence internationale pour régler de façon uniforme dans tous les pays la question des gares internationales. Le département des douanes a pris acte de ce vœu et le Conseil fédéral ne tardera sans doute pas à pressentir les diverses nations intéressées.

Il s'agirait notamment d'arriver à la rédaction d'un règlement uniforme supprimant les visites douanières en dehors du train.

TRAINS DE PLAISIR SUR DUNKERQUE

Tous les dimanches, à partir du 20 juin jusqu'au 5 septembre, un train de plaisir avec 2e et 3e classes sera mis en marche sur Dunkerque de Douai (5 h. 28 du matin) ; Pont-de-la-Deûle, Leforest, Libercourt, Seclin, Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille (7 h. 52) ; Fives, La Madeleine, Saint-André, Pérenchies, Armentières (8 h. 27) ; Bailleul et Hazebrouck (8 h. 56).

Le départ s'effectuera de Dunkerque dans la même journée, à 8 h. 52 du soir. Le retour à Douai aura lieu à 1 h. 54 du matin, le lundi.

IIe CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ MINIÈRE, DU TRAVAIL, DE L'HYGIÈNE ET DE LA SÉCURITÉ DANS LES MINES.

Les séances du Congrès se tiendront à l'Hôtel de Ville de Nancy, les 15, 16 et 17 juillet 1909.

La séance d'ouverture du Congrès aura lieu le 15 juillet, à 2 heures, dans le salon carré de l'Hôtel de Ville de Nancy.

Voici le programme des trois sections du Congrès :

1re section. — La propriété minière, disponible et transmissible comme tous autres biens, dans les divers pays. — Historique de la propriété minière depuis le moyen-âge, plus particulièrement en Lorraine. — Minerais dont la concession n'a pas été prévue par la loi. — Législation coloniale. — Les permis de recherche des mines. — Les Sociétés minières. — Les mines et la petite épargne. — Division du capital en petites coupures. — Statistique des mines.

2e section. — Institutions sociales concernant l'exploitation des mines : Caisses de secours et de retraites. — Assurance contre les accidents. — Participation aux bénéfices. — Coopératives. — Arbitrage et conciliation. — Habitations à bon marché.

3e section. — Hygiène et sécurité des mines en France et à l'étranger. — Durée du travail. — Le grisou. — Stations expérimentales d'Altofts, de Frameries et de Liévin. — L'acide carbonique. — Les poussières industrielles. — Températures des mines profondes. — Les feux souterrains. — Stations centrales de sauvetage. — Maladies professionnelles. — Statistique des accidents et de la mortalité des mineurs.

Les adhésions ou le titre des communications doivent être adressés à M. Emile Delecroix, président du Comité du Congrès à Lille.

Des démarches sont faites pour obtenir des Compagnies de chemin de fer la réduction d'usage pour le voyage à Nancy.

Université catholique

FACULTÉ DES LETTRES

MM. les abbés Domarles et Liefooghe, du diocèse de Cambrai, et Thellier, du diocèse d'Arras, viennent d'être reçus à la licence de langues étrangères (anglais) devant la Faculté de Rennes.

EXAMENS DE LICENCE EN DROIT

Ont été reçus du 18 au 26 juin 1909 :

1re année. — 1re et 2e partie : MM. Leleu, Delos, Cussac. — 2e partie : M. Canavy.

2e année. — 1re et 2e partie : MM. Belle, Desprez, Doazan, Chardot, Bidcq, Namur, Debout, de Germiny (avec éloges), Le Chapelier. — 1re partie : M. Vandenbussche.

3e année. — 1re et 2e partie : MM. Beaucourt, Cussac, Desportes, de Prat, Routier, Vanlaeri, Ed. Parmentier. — 1re partie : M. Donze.

DOCTORAT EN DROIT

M. Lucien Manche, de Mons-en-Barœul, vient de soutenir avec succès sa thèse de Doctorat (sciences politiques et économiques). Il a obtenu la mention très honorable « Bien ». Il avait pris comme sujet : **La déclaration de guerre et ses conséquences immédiates.**

Le Tour de France CYCLISTE

La première étape du Tour de France Cycliste a été courue hier de Paris à Roubaix.

Ces étapes prendront plus de trois semaines puisque le 1er août est la date fixée pour la rentrée à Paris.

LE DÉPART DE PARIS

Le départ a été donné à Paris, au Pont de la Jatte, à cinq heures du matin

Sur 254 inscrits, 147 concurrents se sont présentés.

Pendant les premiers kilomètres les coureurs ont été accompagnés par de nombreux cyclistes.

Les arrivées

A ARRAS

Les coureurs sont passés dans l'ordre ci-dessous à Arras :

A 12 heures 29, Faber et Van Houwaert.
A 12 h. 34, Pottier, Christophe, Trousselier, Garrigou, Lapize, Cornet, Faber aîné, Cruchon, Gamma, Galetti, Deloffre, Defraye, Ménager.
A 12 h. 44, Dupont.
A 12 h. 45, Alavoine et Ganepasi.
A 1 h. 06, Evesque, Saillot, Parton, Gazoni, Chiodi, Brandilla.
A 1 h. 08, Ricaux.
A 1 h. 09, Gabory.
A 1. h. 11, Michel.
A 1 h. 14, Fleury.
A 1 h. 18, Proy et Grégori.
A 1 h. 19, Boifhat.
A 1 h. 21, Bronchart.
A 2 h., soixante coureurs étaient passés.

Le contrôle était assuré par M. Delansorne, d'Arras.

A LENS

Voici l'ordre de passage, à Lens, des premiers coureurs : A 1 h. 03, ensemble : Van Houwaert et E. Faber.

A 1 06 : F. Faber, Blaise, Lapize et Christophe.
A 1 h. 08, Garrigou, Trousselier et Galedé.
1 h. 09, Defray.
1 h. 11, Cruchon, Gamma, Deloffre, Cornet, Pottier, Lannoy, Pottier et Ménager.
1 h. 16, Ringeval, Darche et Duboc.

A LILLE

Depuis une heure de l'après-midi jusqu'au soir, les curieux ont stationné en foule sur le parcours que devaient suivre les cyclistes, c'est-à-dire, à partir du pont de l'Hipodrome, où il y avait un contrôle volant, le long de l'avenue Mathias-Delobel, au pont de la Citadelle, au boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grand'Place, rue Faidherbe, rue des Ponts-de-Comines, de Roubaix, du Ballon et au nouveau boulevard.

A 2 h. 23, Faber est arrivé en tête au contrôle suivi à deux longueurs par Van Houwaert (de Moorslede).

Sont venus ensuite : 3e Capaneri (italien), 4e Lapize (de Paris), 5e Forestier (de Paris), 6e Ernest Faber, 7e Blaise (belge).

Puis, à deux heures et demie, arrivaient en peloton : Cornet, Garrigou, Defraye, Galetti, Cruchon, Deloffre, Lannoy.

A 2 h. 35, Trousselier, Duboc.
A 2 h. 38, Gamma.
A 2 h. 44, Pottier.
A 2 h. 50, Ringeval, Darche.
A 2 h. 52, Alavoine et Dupont.

Pendant l'après-midi, les autres se sont présentés à des intervalles plus ou moins rapprochés.

Les coureurs ne paraissaient pas trop fatigués, les conditions de température et de terrains étant satisfaisantes.

Les membres du bureau du contrôle ont eu fort à faire, surtout au début ; l'affluence était telle qu'ils ont été plusieurs fois débordés est que les agents de police de Lille et le garde de Lambersart avaient toutes les peines du monde à rétablir l'ordre.

Les accidents

Un accident, qui aurait pu être excessivement grave, s'est produit avenue Mathias-Delobel, à deux heures et demie après-midi. Voici les renseignements que nous avons recueillis en interrogeant divers témoins.

Le deuxième groupe de coureurs du Tour de France arrivait à toute vitesse du contrôle de l'avenue de l'Hippodrome précédé et suivi d'un grand nombre de cyclistes. Vingt mètres au-dessus de la passerelle, le groupe croisa un ouvrier tirant une haladeuse et qui tenait, largement paraît-il, sa droite. Les coureurs passèrent mais un tout jeune homme qui suivait en bicyclette dut obliquer très fortement prenant l'avenue en biais ; au même moment, arrivait, assez rapidement, venant du Bois, un cycliste, M. Alfred Duchêne, 25 ans, cocher de remise, rue Solférino, 160. Une collision se produisit : le jeune cycliste fut renversé et M. Duchêne faisant un panache formidable passa par dessus et retomba sur la chaussée où il resta étendu.

On voyait arriver des cyclistes, un automobile. M. Adolphe Leclercq, 23, rue du Vieux-Faubourg, 40, se précipita, ramassa le blessé et le porta sur une pelouse du Bois de Boulogne.

Le jeune cycliste s'était relevé tout seul et était parti ; on n'a pu nous dire exactement s'il était blessé ou non.

Ce pendant la foule s'était amassé autour de M. Duchêne qui, après être resté un moment étourdi, avait pu se mettre debout ; il avait une petite plaie à la paupière droite et l'oreille droite pleine de sang.

Un garde du bois prévenu par un cycliste arriva, fit tout d'abord circuler tous les curieux qui privaient d'air le blessé ; celui-ci soutenu par le garde et M. Leclercq put se rendre au poste du pont de la Citadelle où on l'étendit sur un matelas.

Pendant que le garde du bois s'en allait chercher dans le quartier un médecin, un étudiant en médecine, M. Bantegnie donna quelques soins. Le caporal, chef de poste, avait pris l'intelligente initiative de faire chercher à la citadelle un infirmier ce qui permit à M. le docteur Butin de faire un pansement.

Le blessé a été reconduit en voiture à son domicile : il n'a qu'une déchirure à l'oreille droite et en sera quitte, suppose-t-on, pour quelques jours de repos. Mais il l'a échappé belle !

—o—

Plusieurs autres accidents, dûs à l'insuffisance du service d'ordre, se sont produits le long du parcours que les cyclistes effectuaient en ville.

A deux heures et demie, un cabaretier de la rue des Trois-Couronnes, M. Victor Murnaert, 40 ans, suivait à bicyclette les coureurs du Tour de France. A l'extrémité de la rue Nationale, près de la Grand'Place, il se jeta contre un vieillard, Louis Wahanin, 86 ans, rue du Nouveau-Siècle, et le renversa.

L'octogénaire ne fut heureusement que légèrement blessé au pouce.

— Vers cinq heures, un cycliste inconnu bousculait violemment, à l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue Nationale, un journalier, J.-B. Pottel, 41 ans, rue Saint-Bernard. Celui-ci roula sur le pavé et se fit une déchirure assez sérieuse au cuir chevelu.

L'arrivée à Roubaix

L'arrivée des coureurs du Tour de France cycliste a eu lieu à Roubaix, devant une foule énorme, près de l'entrée du terrain d'exercices de la fête de l'Association des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

Un premier peloton s'est présenté à 2 h. 50. Il comprenait six coureurs.

A cinquante mètres du poteau, François Faber était premier et semblait devoir garder sa place jusqu'au bout. Mais, à l'emballage final, le belge Van Houwaert, dans un style splendide, est revenu sur son terrible adversaire et a réussi à lui prendre une longueur.

Le deuxième peloton, ayant en tête Garrigou, suivi de trois autres coureurs, est arrivé à trois heures exactement.

Un troisième peloton, avec, comme premier, Lannoy, suivait à trois minutes.

Van Houwaert fort sympathique dans la région, a été l'objet d'une ovation de la part de ses partisans et surtout des nombreux Belges venus tout exprès à Roubaix pour assister à l'arrivée de la première étape.

Voici maintenant, dans l'ordre, la liste des 34 premiers de l'étape :

Van Houwaert, François Faber, Lapize (le gagnant du dernier Paris-Roubaix), Blaize, Christophe, Ernest Fabert, Garrigou, Trousselier, Galetti, Defraye, Lannoy, Cruchon, Deloffre, Cornet, Duboc, Garma, Ménager, Lucien Pottier, Derche, Alavoine, Ringeval, Dupont, Camparé, Rossignoli, Bettini, Laurent, Saillot, Faure, Pardon, Chiodi, Ricaux, Gabori, Gaponi, Fleury.

Aujourd'hui, à onze heures du matin, l'Administration municipale recevra les « Tour de France » à la mairie et offrira, comme l'an passé, une plaquette au premier de la première étape.

L'année dernière, c'est Petit-Breton qui avait reçu cette plaquette.

A propos d'aviation

Nous recevons la lettre suivante dont nous recommandons la remarque aux professionnels et aux amateurs d'aviation :

Lille, le 4 juillet 1909.

Monsieur le Rédacteur en chef
de la *Croix du Nord*,

Je suis avec un vif intérêt votre chronique de l'aviation qui renseigne les profanes sur beaucoup de points obscurs de cette nouvelle méthode de locomotion.

Il y en a un pourtant auquel vous n'avez pas encore fait allusion et qui me semble avoir son importance : je l'ai même signalé depuis quelques années à quelques amis ingénieurs, mais probablement ne sont-ils pas plus que moi en rapports avec les aviateurs et n'ont-ils pas en occasion d'élucider la question ?

Il s'agit des surfaces portant des plans et des hélices : celles des appareils que j'ai vus (à l'Exposition de Londres entr-autres) étaient *lisses*, ce qui me paraît une erreur au point de vue cinématique : l'aile de l'oiseau est lisse par dessus, mais la surface active (le dessous) est duveteuse de façon à donner plus de prise sur le milieu aérien.

Je comprends que la surface des ailes de l'hélice d'un navire soit lisse car elle travaille dans l'eau qui est un milieu relativement dense et inerte ; mais il y aurait, je crois, grand profit mécanique à imiter pour les aéroplanes et surtout pour les hélicoptères la disposition des ailes de l'oiseau, surface lissé d'un côté et pluoheuse de l'autre.

Je serais heureux de vous voir appeler sur ce point l'attention des spécialistes et mettre vos lecteurs au courant de leurs observations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon respecueux dévouement.

V. D.

Brevet Supérieur

Cent soixante seize candidates ont subi lundi, les premières épreuves écrites du brevet supérieur :

COMPOSITION FRANÇAISE

Vous connaissez les beaux vers de Victor Hugo sur l'enfant :

Il est si beau, l'enfant, avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers.
. . . . . .
Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs [infinies,
Car vos petites mains joyeuses et bénies
N'ont point mal fait encor.....
Jamais vos jeunes pieds n'ont touché notre [fange
Tête sacrée, enfant aux blonds cheveux, bel [ange
A l'auréole d'or !

La Bruyère, d'autre part, dit, en parlant des enfants :

« Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, disimulés ; ils rient et pleurent facilement ; ils ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très petits sujets ».